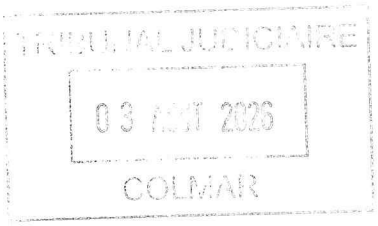
Bordereau attestant l'exactitude des informations - COLMAR - 6851 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/09/2026 - 6072 - 2005 B 00521 - 483 685 939 - A.J.D.P. ET SERVICES

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 31

ETATS FISCAUX

2005B521
2026/6072



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
(2026)
Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012025 et clos le 31122025 — Régime simplifié d'imposition [X] — Régime réel normal [ ]
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [ ] — Si PME innovante [ ] — Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) [ ]

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
SARL A.J.D.P ET SERVICES	
SIRET 48368593900017	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
2 rue des Clefs 68190 ENSISHEIM	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
SIRET
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées : Blanchisserie-teinturerie de d — Si vous avez changé d'activité, cochez la case [ ]

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal : 0 — Bénéfice imposable à 15% — Déficit : 738
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2. Plus-values
PV à long terme imposables à 15% — PV à long terme imposables à 19% — PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations
Entreprise nouvelle art. 44 sexies [ ] — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A [ ] — Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A [ ] — Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies [ ] — Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies [ ]
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A [ ] — Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies [ ] — Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies [ ] — Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies [ ] — Autres dispositifs [ ]
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies [ ]
Sociétés d'investissements immobiliers cotées [ ] — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer – ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI [ ]

F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)

Base d'imposition — Chiffre d'affaires — Taux d'imposition

I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARTIME (CTM) (cf. notice n°2065-SD)

Base d'imposition — Taux d'imposition

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : ComptabiliteExpert

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
CABINET ROUILLON 2 Place du 11 Novembre 68140 MUNSTER Tél : 0389773414	Tél :

Identité du déclarant :
Date : 20052026 Lieu : ENSISHEIM
Qualité et nom du signataire : GERANT DOMINIQUE PAULY
Signature :

Examen de conformité fiscale (ECF) [ ] — *prestataire :*

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice : **SARL A.J.D.P ET SERVICES** — **31122025**

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à k)	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
SCHNEIDER NATHALIE 5 Rue de la Weiss 68240 SILGOLSHEIM FRANCE	1	2025					
PAULY Dominique 29 rue de la Gare 68190 ENSISHEIM FRANCE	1 155	2025	20 324				

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise : **SARL A.J.D.P ET SERVICES**

et Date de clôture de l'exercice : **31122025**

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, **abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025**, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés	31 624
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a *ter* et a *quater*)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

1 BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise SARL A.J.D.P ET SERVICES — 2 rue des Clefs — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 68190 ENSISHEIM

SIRET 4 8 3 6 8 5 9 3 9 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 21

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	128 837	030	113 698	15 138	
	Immobilisations financières* (1)	040	150	042		150	
	Total I (5)	044	**128 987**	048	**113 698**	**15 288**	
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	4 641	066		4 641	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	21 558	070		21 558	
	Créances (2) — Autres * (3)	072	12 327	074		12 327	
	Charges constatées d'avance *	092	2 325	094		2 325	
	Valeurs mobilières de placement	080	75	082		75	
	Disponibilités	084	15 370	086		15 370	
	Total II	096	**56 296**	098		**56 296**	
	Total général (I + II)	110	**185 282**	112	**113 698**	**71 584**	

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	17 629	
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	1 585	
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134	(2 110)	
	Résultat de l'exercice	136	**(1 173)**	
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**15 931**	
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	16 016	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	24 897	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	12 827	
	Comptes courants d'associés	173	1 913	
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**55 653**	
	Total général (I + II + III)	180	**71 584**	

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	128 987
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B-SD 2026**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: **SARL A.J.D.P ET SERVICES** — Néant ☐ *

			Exercice N clos le 31122025 (1)		Exercice N-1 clos le 31122024 (2)
A - RÉSULTAT COMPTABLE					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue biens	215		214	
	Production vendue services * — dont export et livraisons intracommunautaires	217		218	161 350
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	9 782
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	**171 133**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	6 667
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*			240	836
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	84 376
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	737	244	3 829
	Rémunérations du personnel *			250	54 095
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380	12 941	252	18 069
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	3 335
	Dotations aux dépréciations			256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	440
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	**171 647**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	**(514)**
PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES	Produits financiers (III)			280	2
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	660
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347		300	
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II – V – VI + VII)				310	**(1 173)**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314 **1 173**
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	435
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986			
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989			
	Zone de revitalisation rurale (44 octodecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			342
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 terdecies)	992			
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345			
	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987			
	Zonas restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181			
	dont divers* — Créance due au report en arrière du déficit	346			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			352	354 **738**
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables :* 26 988 ..... dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			370	372 **738**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

DGFiP N° 2033-C 2026

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL A.J.D.P ET SERVICES**

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432 : 4 393	434	436 : 4 393	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442 : 111 381	444	446 : 111 381	
	Installations générales agencements divers	450	452 : 11 036	454	456 : 11 036	
	Matériel de transport	460	462 : 920	464	466 : 920	
	Autres immobilisations corporelles	470	472 : 1 106	474	476 : 1 106	
Immobilisations financières		480	482 : 150	484	486 : 150	
TOTAL		490	492 : **128 987**	494	496 : **128 987**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522 : 3 041	524	526 : 3 041
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532 : 109 003	534	536 : 109 003
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542 : 389	544	546 : 389
	Matériel de transport	550	552 : 159	554	556 : 159
	Autres immobilisations corporelles	560	562 : 1 106	564	566 : 1 106
TOTAL		570	572 : **113 698**	574	576 : **113 698**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à IS, 12,8 % pour les entreprises à IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	**7**	**8**	**9**	**10**

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

DGFiP N° 2033-D 2026

(4) RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SARL A.J.D.P ET SERVICES — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen-cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	26 988
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	26 988
Déficits de l'exercice			860	738
Total des déficits restant à reporter			870	27 726

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	4 578
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Montant de la TVA collectée		374	14 271
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	11 618
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	35 079

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.J.D.P ET SERVICES — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012025 et clos le : 31122025 — Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	2
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	161 350
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
TOTAL 1	106	**161 350**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	9 782
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	**9 782**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	27 600
Variation négative des stocks	145	836
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	25 568
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	440
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	**54 445**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	137	**116 688**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	116 688

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	161 350
Effectifs au sens de la CVAE			023	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	024	01/01/2025	160	31/12/2025
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'annexe III au C.G.I.)

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 N° SIRET 48368593900017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.J.D.P ET SERVICES

ADRESSE (voie) 2 rue des Clefs

CODE POSTAL 68190 VILLE ENSISHEIM

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 156
TOTALISATION	905	2	TOTALISATION	906	1 156

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille PAULY Prénom(s) Dominique

Nom d'usage ☐ % de détention 99,91 Nb de parts ou actions 1 155

Naissance : Date ☐ N° département 68 Commune COLMAR Pays FRANCE

Adresse : N° ☐ Voie rue de la Gare

Code postal 68190 Commune ENSISHEIM Pays ☐

Titre (2) ☐ Nom de famille ☐ Prénom(s) ☐

Nom d'usage ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐

Naissance : Date ☐ N° département ☐ Commune ☐ Pays ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(7) FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G 2026

1/0 (1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 48368593900017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL A.J.D.P ET SERVICES**

ADRESSE (voie) **2 rue des Clefs**

CODE POSTAL **68190** VILLE **ENSISHEIM**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE **905**

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

SARL A.J.D.P ET SERVICES
2 rue des Clefs
68190 ENSISHEIM

COMPTES ANNUELS ET ANALYSES DE GESTION

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 43

SOMMAIRE

Sommaire	*2*
******Comptes annuels******	*4*
Attestation sans observation	*5*
Bilan Actif	*6*
Bilan Passif	*7*
Compte de Résultat 1/2	*8*
Compte de Résultat 2/2	*9*
Détail de l'Actif	*10*
Détail du Passif	*12*
Détail du Compte de Résultat	*13*
Soldes Intermédiaires de Gestion	*16*
Détail des Soldes Intermédiaires (Production)	*17*
******Etats de l'annexe******	*20*
Règles et méthodes comptables	*21*
Immobilisations	*24*
Amortissements	*25*
Créances et dettes	*26*
Charges à payer	*27*
Produits constatés d'avance	*28*
Charges constatées d'avance	*29*
Capital social	*30*
******Etats fiscaux******	*31*
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	*32*
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	*33*
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	*34*
BIC-RS 2033 A - Bilan	*35*
BIC-RS 2033 B - Compte de résultat	*36*
BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements	*37*
BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits	*38*
BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée	*39*
BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1	*40*
BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1	*41*
Page de garde BIC RS IS	*42*
Sommaire	*43*
******Comptes annuels******	*45*
Attestation sans observation	*46*
Bilan Actif	*47*
Bilan Passif	*48*
Compte de Résultat 1/2	*49*
Compte de Résultat 2/2	*50*
Détail de l'Actif	*51*
Détail du Passif	*53*
Détail du Compte de Résultat	*54*
Soldes Intermédiaires de Gestion	*57*
Détail des Soldes Intermédiaires (Production)	*58*
******Etats de l'annexe******	*61*
Règles et méthodes comptables	*62*
Immobilisations	*65*
Amortissements	*66*
Créances et dettes	*67*
Charges à payer	*68*
Produits constatés d'avance	*69*

SOMMAIRE

Charges constatées d'avance 70
Capital social 71
*****Etats fiscaux***** 72
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés 73
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés 74
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés 75
BIC-RS 2033A - Bilan 76
BIC-RS 2033B - Compte de résultat 77
BIC-RS 2033C - Immobilisations Amortissements 78
BIC-RS 2033D - Provisions Déficits 79
BIC-RS 2033E - Valeur ajoutée 80
BIC-RS 2033F - Composition du capital social /1 81
BIC-RS 2033G - Filiales et participations /1 82
Taux réduit IS page 1 83
Taux réduit IS page 2 /1 84
Taux réduit IS page 3 /1 85
Taux réduit IS page 4 /1 86
Taux réduit IS page 5 87

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 45

Comptes annuels

******Comptes annuels******	*4*
Attestation sans observation	*5*
Bilan Actif	*6*
Bilan Passif	*7*
Compte de Résultat 1/2	*8*

Attestation

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise **SARL A.J. D.P ET SERVICES**, pour l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**71 584**	euros
Chiffre d'affaires :	**161 350**	euros
Résultat net comptable :	**-1 173**	euros

Fait à
Le 17/07/2026

L'Expert Comptable

Patrice TRAG

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 47

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	4 393	3 041	1 352	
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	111 381	109 003	2 378	
	Autres immobilisations corporelles	13 062	1 654	11 408	
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	150		150	
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	**128 987**	**113 698**	**15 288**	
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 641		4 641	
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	21 558		21 558	
	Autres créances	12 327		12 327	
	Charges constatées d'avance	2 325		2 325	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres	75		75	
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	15 370		15 370	
	Total de l'actif circulant (IV)	**56 296**		**56 296**	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**185 282**	**113 698**	**71 584**	

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	
(2) dont créances à moins d'un an	36 209

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 48

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé)	17 629	
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	1 585	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(2 110)	
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**(1 173)**	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**15 931**	
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	16 016	
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 913	
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 897	
	Dettes fiscales et sociales	12 827	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1) (IV)	**55 653**	
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	**71 584**	

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	55 653
(2)	Dont emprunts participatifs	

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 49

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 218 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	161 350		161 350	
	Montant net du chiffre d'affaires	**161 350**		**161 350**	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			9 782	
	Total des produits d'exploitation (I)			**171 133**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 667	
	Variation de stocks			836	
	Autres achats et charges externes (1)			84 376	
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 829	
	Salaires			54 095	
	Cotisations sociales			18 069	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 335	
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			440	
	Total des charges d'exploitation (II)			**171 647**	
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**(514)**	

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 50

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**(514)**	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2) Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	2	
	Total des produits financiers (V)	**2**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	660	
	Total des charges financières (VI)	**660**	
	2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**(658)**	
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	**(1 173)**	
	Produits exceptionnels (VII)		
	Charges exceptionnelles (VIII)		
	4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
	Participation des salariés aux résultats (IX) Impôts sur les bénéfices (X)		
	Total des produits (I+III+V+VII) **Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**171 134** **172 307**	
	BENEFICE OU PERTE	**(1 173)**	

(2) dont produits concernant les entités liées (3) dont intérêts concernant les entités liées		

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 51

Détail de l'Actif

	01/01/2025 31/12/2025 12 mois		01/01/0202 31/12/2024 21 876 mois	Variations	%
I - Capital souscrit non appelé					
II – Frais d'établissement (net)					
III - Total de l'actif immobilisé (net)	**15 288**	*21,36*		**15 288**	
Constructions	**1 352**	*1,89*		**1 352**	
INST. AGTS. AMEN. CONST	4 393	*6,14*	14 095	(9 702)	*-68,83*
AMORT INST.AG.CONSTRUCTIONS	(3 041)	*-4,25*	(4 238)	1 197	*28,24*
Installations techniques, matériel et outillage	**2 378**	*3,32*		**2 378**	
Matériel Laverie	111 381	*155,60*	1 116 656	(1 005 275)	*-90,03*
AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	(109 003)	*-152,2*	(1 021 350)	912 347	*89,33*
Autres immobilisations corporelles	**11 408**	*15,94*		**11 408**	
Instal. génér. agenc. div.	11 036	*15,42*		11 036	
Matériel de transport	920	*1,29*		920	
MAT BUREAUX INFORMATIQUE	1 106	*1,55*	8 849	(7 743)	*-87,50*
AMORT.INSTAL GEN,AGENCEM,AMENAG.	(389)	*-0,54*		(389)	
AMORT.MATERIEL TRANSPORT	(159)	*-0,22*		(159)	
AMORT MAT BUR INFORM	(1 106)	*-1,55*	(8 849)	7 743	*87,50*
Autres titres immobilisés	**150**	*0,21*		**150**	
ACTIONS	150	*0,21*	1 200	(1 050)	*-87,50*
IV - Total de l'actif circulant (net)	**56 296**	*78,64*		**56 296**	
Matières premières, approvisionnements					
STOCK MAT 1ères FOURNITURES			2 421	(2 421)	*-100,00*
Avances & acomptes versés sur commandes	**4 641**	*6,48*		**4 641**	
FRS AVANCES ACPTES / CDES	4 641	*6,48*	12 362	(7 721)	*-62,46*
Créances clients et comptes rattachés	**21 558**	*30,12*		**21 558**	
CLTS FACT A ETABLIR	21 558	*30,12*	97 698	(76 141)	*-77,93*
Autres créances	**12 327**	*17,22*		**12 327**	
Collectif fournisseurs débiteurs			26 811	(26 811)	*-100,00*
PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	3 204	*4,48*	2 788	416	*14,93*
PERSONNEL AVANCES ACPTES			2 400	(2 400)	*-100,00*
ETAT IMPOT/BENEFICES	59	*0,08*	1 771	(1 712)	*-96,67*
TVA ded/ABS 20 %			466	(466)	*-100,00*
CREDIT DE TVA A REPORTE	82	*0,11*		82	
TVA S/ L.S.M.	484	*0,68*	847	(364)	*-42,92*
Tva à régulariser	1 922	*2,69*	4 877	(2 955)	*-60,59*
TCA/FACT. NON PARVENUES	2 349	*3,28*	5 450	(3 101)	*-56,91*
ETAT PRODUITS A RECEVOIR			12 713	(12 713)	*-100,00*
ASSOCIES CPTES COURANTS			75	(75)	*-100,00*
AUT CPTS DEBIT/CREDIT DIVERS	3 248	*4,54*	24 225	(20 977)	*-86,59*
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	980	*1,37*		980	
Charges constatées d'avance	**2 325**	*3,25*		**2 325**	
CHARGES CONSTATEES AVANCE	2 325	*3,25*	3 281	(956)	*-29,15*
Valeurs mobilières de placement	**75**	*0,10*		**75**	
AUTRES VMP ET AUTRES CREANCES	75	*0,10*	24 750	(24 675)	*-99,70*
Disponibilités	**15 370**	*21,47*		**15 370**	

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 52

Détail de l'Actif

	01/01/2025 31/12/2025 12 mois		01/01/0202 31/12/2024 21 876 mois	Variations	%
BANQUE Cpte courant	14 454	*20,19*	125 328	(110 874)	*-88,47*
CAISSE	916	*1,28*	1 833	(917)	*-50,01*
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	71 584	*100,00*		71 584	

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 53

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025 12 mois		01/01/0202 31/12/2024 21 876 mois	Variations	%
I - Total des capitaux propres	**15 931**	*22,26*		**15 931**	
Capital Social ou individuel	**17 629**	*24,63*		**17 629**	
CAPITAL	17 629	*24,63*	141 032	(123 403)	*-87,50*
Réserve légale	**1 585**	*2,21*		**1 585**	
RESERVE LEGALE	1 585	*2,21*	10 492	(8 907)	*-84,90*
Report à nouveau	**(2 110)**	*-2,95*		**(2 110)**	
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(2 110)	*-2,95*	(136 419)	134 310	*98,45*
Résultat de l'exercice	**(1 173)**	*-1,64*		**(1 173)**	
II - Total des autres fonds propres					
III - Total des provisions					
IV - Total des dettes	**55 653**	*77,74*		**55 653**	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**16 016**	*22,37*		**16 016**	
INTERETS COURUS			101	(101)	*-100,00*
REALISATION PRET	680	*0,95*	26 827	(26 147)	*-97,47*
REALISATION PGE	2 034	*2,84*	38 187	(36 153)	*-94,67*
EMPRUNT BP			32 150	(32 150)	*-100,00*
REALISATION PRET 2020			56 135	(56 135)	*-100,00*
EMPRUNT 5943756 BP 2019			76 152	(76 152)	*-100,00*
Emprunts auprès ets crédit	13 302	*18,58*		13 302	
Intérêts courus à payer			570	(570)	*-100,00*
Emprunts et dettes financières divers	**1 913**	*2,67*		**1 913**	
MR PAULY DOMINIQUE	1 913	*2,67*	3 067	(1 154)	*-37,63*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**24 897**	*34,78*		**24 897**	
Collectif fournisseurs créditeurs	10 806	*15,09*	23 233	(12 427)	*-53,49*
FRS FACT NON PARVENUES	14 091	*19,68*	35 685	(21 594)	*-60,51*
Dettes fiscales et sociales	**12 827**	*17,92*		**12 827**	
Compte n°42100001	1 396	*1,95*	1 403	(7)	*-0,52*
Compte n°42100008	1 132	*1,58*	763	370	*48,50*
DETTES POUR CONGES PAYES	2 249	*3,14*	15 186	(12 937)	*-85,19*
PERSO AUTRES CHARGES A PAYER			1 015	(1 015)	*-100,00*
U.R.S.S.A.F	3 174	*4,43*	7 978	(4 804)	*-60,21*
KLESIA RETRAITE			184	(184)	*-100,00*
Autres organismes sociaux	36	*0,05*	73	(36)	*-50,00*
KLESIA	376	*0,53*	1 660	(1 284)	*-77,33*
Rsi	3 839	*5,36*	78 774	(74 935)	*-95,13*
CPTE PAR DEFAUT AUTRES ORG	145	*0,20*	176	(32)	*-17,88*
CHARGES SOC / CONGES PAYES	162	*0,23*	1 214	(1 052)	*-86,66*
ORG.SOC. CHARGES A PAYER			493	(493)	*-100,00*
PRELEVEMENT A LA SOURCE	7	*0,01*	39	(32)	*-81,39*
OP.PART. AVEC ETAT	310	*0,43*	604	(294)	*-48,65*
TVA A DECAISSER			2 539	(2 539)	*-100,00*
URSSAF			10	(10)	*-100,00*
TOTAL GENERAL DU PASSIF	**71 584**	*100,00*		**71 584**	

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 54

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025 12 mois		01/01/0202 31/12/2024 21 876 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	171 133	106,06		171 133	
Ventes de marchandises					
Production vendue Biens					
Production vendue Services + Travaux	161 350	100,00		161 350	
Production vendue Services FRANCE	161 350	100,00		161 350	
Recettes 20%	71 042	44,03	442 351	(371 310)	-83,94
RECETTES AUTOLIQUIDATION	90 309	55,97	523 861	(433 552)	-82,76
Montant net du chiffre d'affaires	161 350	100,00		161 350	
Subventions					
SUBVENTION EXPLOITATION			27 145	(27 145)	-100,00
Autres produits d'exploitation	9 782	6,06		9 782	
PRO DIVERS GESTION COURANTE	9 782	6,06	185	9 597	NS
Total des charges d'exploitation	171 647	106,38		171 647	
Achats de matières premières et autres appro.	6 667	4,13		6 667	
Cintre-épaulette-sac-etc...	2 020	1,25	8 809	(6 789)	-77,07
CINTRES EPAULETTES...INTRA			622	(622)	-100,00
Adoucissants	130	0,08	628	(498)	-79,35
ADOUCISSANTS INTRA			328	(328)	-100,00
Lessives	3 952	2,45	23 489	(19 536)	-83,17
LESSIVES INTRACOM			2 838	(2 838)	-100,00
ACHATS EMBALLAGES	566	0,35	1 969	(1 404)	-71,28
R R R OBTENUS / ACHATS			(109)	109	100,00
Variation de stocks approvisionnements	836	0,52		836	
VAR STOC MAT 1è FOUR	836	0,52	(836)	1 673	200,00
Autres achats et charges externes	84 376	52,29		84 376	
ACHATS D'ETUDES ET DE PS	3 933	2,44	16 553	(12 621)	-76,24
Gaz Naturel	1 989	1,23	12 083	(10 094)	-83,54
Electricité	7 915	4,91	33 753	(25 838)	-76,55
EAUX	2 645	1,64	19 268	(16 623)	-86,27
Carburant	1 897	1,18	6 748	(4 851)	-71,89
CARBURANT SP95	50	0,03	65	(15)	-23,23
Petites Fournitures	2 131	1,32	13 164	(11 034)	-83,81
Petits Matériels			26	(26)	-100,00
VETEMENT DE TRAVAIL			1 138	(1 138)	-100,00
FOURNITURES INTRACOM			137	(137)	-100,00
Fournitures administ.	374	0,23	3 161	(2 788)	-88,18
Loyer mensuel	18 600	11,53	171 501	(152 901)	-89,15
LOCATION TPE	165	0,10	1 408	(1 244)	-88,29
Loyer citroën	779	0,48	40 983	(40 203)	-98,10
BPALC LOREQUIP BAIL	7 784	4,82		7 784	
LOACATION BANQUE POPULAIRE	6 785	4,20		6 785	
LEASCORP	711	0,44		711	
LEASCORP	91	0,06		91	
LOCATIONS MOBILIERES	2 960	1,83	11 713	(8 752)	-74,73
ENTRETIEN REPARATIONS	4 115	2,55	4 223	(108)	-2,56
Réparations mobiliers	(27)	-0,02	7 343	(7 370)	-100,37
MAINTENANCE	1 111	0,69	5 164	(4 053)	-78,49

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 55

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois		01/01/0202 31/12/2024	21 876 mois	Variations	%
PRIMES D'ASSURANCE	2 853	1,77		21 139		(18 286)	-86,50
AUTRES ASSURANCES	442	0,27		1 180		(738)	-62,52
FORMATION	3 780	2,34				3 780	
PERSONNEL INTERIMAIRE				898		(898)	-100,00
Honoraires				3 368		(3 368)	-100,00
HONORAIRES	3 078	1,91		30 869		(27 791)	-90,03
FRAIS D'ACTES	107	0,07		566		(459)	-81,06
PUBLICITE-RELATIONS PUBLIQUES	60	0,04		1 974		(1 914)	-96,96
PUBLICITE ANNONCES	3 400	2,11		5 391		(1 991)	-36,94
Décorations	45	0,03		219		(173)	-79,22
CADEAUX CLIENTELE	309	0,19		5 343		(5 034)	-94,22
POURBOIRES, DIVERS	5			150		(145)	-96,67
TRANSPORT SUR ACHAT	71	0,04		508		(437)	-86,03
TPS INTRACOM				78		(78)	-100,00
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	964	0,60		883		80	9,11
MISSIONS	1 371	0,85		3 549		(2 178)	-61,36
RECEPTIONS	170	0,11		3 458		(3 288)	-95,07
FRAIS AFFRANCHISSEMENT				174		(174)	-100,00
Frais F. Telecom	1 224	0,76		9 832		(8 608)	-87,55
SERVICES BANCAIRES ET ASS				40		(40)	-100,00
AUTRES FRAIS ET COMM.	842	0,52		5 325		(4 482)	-84,18
FRAIS CB	252	0,16		1 664		(1 412)	-84,87
COMM PRET	855	0,53		221		634	287,34
AUTRES SERV.EXT.DIVERS	541	0,34		1 045		(504)	-48,22
COTISATIONS DIVERSES				1 028		(1 028)	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	**3 829**	2,37				**3 829**	
TAXE APPRENTISSAGE	157	0,10		375		(218)	-58,14
FORMATION PROFESS. CONTINUE	314	0,19		1 736		(1 422)	-81,91
TAXE APPRENTISSAGE				88		(88)	-100,00
TAXE PROFESSIONNELLE	737	0,46		2 630		(1 893)	-71,98
AUTRES IMPOTS LOCAUX	423	0,26		2 008		(1 585)	-78,93
DROIT ENREGIST TIMBRES	384	0,24		174		210	120,24
CSG DEDUCTIBLE	1 814	1,12		13 689		(11 875)	-86,75
TAXES DIVERSES				95		(95)	-100,00
Salaires	**54 095**	33,53				**54 095**	
SALAIRES APPOINTEMENTS	31 624	19,60		142 714		(111 091)	-77,84
CONGES PAYES DIRECT	(884)	-0,55		2 605		(3 489)	-133,93
INDEMNITES CONGES PAYES	1 148	0,71		387		761	196,51
PRIMES GRATIFICATION	2 863	1,77		3 032		(169)	-5,58
INDEMNITES AVANTAGES DIVERS				1 650		(1 650)	-100,00
REMUNERATION EXPLOITANT	20 324	12,60		135 722		(115 398)	-85,03
Remboursements de charges de personnel	(980)	-0,61				(980)	
Cotisations sociales	**18 069**	11,20				**18 069**	
CHG DE SECU. SOCIALE ET PREVOY				(140)		140	100,00
COTISSATION URSSAF	3 311	2,05		8 825		(5 514)	-62,48
COTISATIONS MUTUELLES	520	0,32		1 726		(1 206)	-69,87
KLESIA RETRAITE	472	0,29		123		350	284,99
Klésia				1 436		(1 436)	-100,00
COTISATIONS ASSEDIC				2 206		(2 206)	-100,00
COTISATIONS AUTRES ORG.SOCIAUX	35	0,02		308		(273)	-88,68
RSI	8 363	5,18		56 268		(47 905)	-85,14
ACM IARD SANTE	2 144	1,33		13 569		(11 424)	-84,20
SWISSLIFE MADELIN	2 434	1,51		29 243		(26 810)	-91,68
MEDECINE TRAVAIL PHARMACIE	202	0,13		978		(776)	-79,35
AURES CHARGES DE PERSONNEL	588	0,36		4 870		(4 282)	-87,93
CICE				(1 299)		1 299	100,00
Dotations aux amortissements	**3 335**	2,07				**3 335**	

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 56

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025 12 mois		01/01/0202 31/12/2024 21 876 mois	Variations	%
DOT AMORT S/IMMO INCORP+CORP.			14 987	(14 987)	-100,00
DOT AMORT S/IMMO CORPORELLES	3 335	2,07	19 780	(16 445)	-83,14
DOTATIONS AUX AMORTISSEME			6 840	(6 840)	-100,00
Autres charges	**440**	0,27		**440**	
Redevances brevets, concession			150	(150)	-100,00
Différences Charges	5		334	(329)	-98,43
Pénalités et autres charges	135	0,08		135	
Pénalités et autres charges	300	0,19		300	
Résultat d'exploitation	(514)	-0,32		(514)	
Total des produits financiers	2			2	
Produits financiers de participations	2			2	
PRODUIT PARTICIPATION	2		450	(448)	-99,58
Total des charges financières	660	0,41		660	
Intérêts et charges assimilées	**660**	0,41		**660**	
CHARGES D'INTERETS			45	(45)	-100,00
INT / EMPRUNT	660	0,41	3 361	(2 700)	-80,35
INTERETS BANCAIRES			1 245	(1 245)	-100,00
Résultat financier	(658)	-0,41		(658)	
Résultat courant avant impôts	(1 173)	-0,73		(1 173)	
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels					
PROD EXPLOI S/EX ANT			178	(178)	-100,00
Ecart de règlement Crédit			9	(9)	-100,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS			5 000	(5 000)	-100,00
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles					
CHARGES EXCEP./OP.GESTION			18	(18)	-100,00
PENALITES S/MARCHES			378	(378)	-100,00
AMENDES ET PENALITES			254	(254)	-100,00
AUTRES CHARGES EXCEP.OP GEST			200	(200)	-100,00
Chrges excep. / ex. antérieur			4 356	(4 356)	-100,00
Ecart de règlement Débit			4	(4)	-100,00
Résultat exceptionnel					
Résultat de l'exercice	(1 173)	-0,73		(1 173)	

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 57

Soldes Intermédiaires de Gestion

Règlement ANC 2022-06	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/0202 31/12/2024	21 876 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	**161 350**	*100,00*			**161 350**	
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	161 350	*100,00*			161 350	
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**161 350**	*100,00*			**161 350**	
- Achats stockés approvisionnement	6 667	*4,13*			6 667	
- Variation des stocks et approvisionnement	836	*0,52*			836	
- Achats de sous-traitance directe	3 933	*2,44*			3 933	
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	**149 914**	*92,91*			**149 914**	
MARGES (Commerciale + Production)	**149 914**	*92,91*			**149 914**	
- Achats non stockés (c)	17 000	*10,54*			17 000	
- Autres charges externes (c)	63 443	*39,32*			63 443	
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	**91 879**	*56,94*			**91 879**	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	**69 471**	*43,06*			**69 471**	
+ Subventions						
- Impôts, taxes sur rémunérations	471	*0,29*			471	
- Autres impôts et taxes	3 358	*2,08*			3 358	
- Salaires	54 095	*33,53*			54 095	
- Cotisations sociales	18 069	*11,20*			18 069	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**(6 522)**	*-4,04*			**(6 522)**	
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Pdts des cessions d'immos incorp. et corp.						
+ Autres produits de gestion courante	9 782	*6,06*			9 782	
+ Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	3 335	*2,07*			3 335	
- Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées						
- Autres charges de gestion courante	440	*0,27*			440	
RÉSULTAT EXPLOITATION	**(514)**	*-0,32*			**(514)**	
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	2				2	
- Charges financières	660	*0,41*			660	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**(1 173)**	*-0,73*			**(1 173)**	
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**(1 173)**	*-0,73*			**(1 173)**	

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 58

Détail des Soldes Intermédiaires (Production)

	01/01/2025 31/12/2025 12 mois		01/01/0202 31/12/2024 21 876 mois		Variations	%
Production de l'exercice + Ventes de marchandises	161 350	100,00			161 350	
Marge commerciale						
Production vendue Services	161 350	100,00			161 350	
Recettes 20%	71 042	44,03	442 351		(371 310)	-83,94
RECETTES AUTOLIQUIDATION	90 309	55,97	523 861		(433 552)	-82,76
Production de l'exercice	161 350	100,00			161 350	
Achats stockés approvisionnement	6 667	4,13			6 667	
Cintre-épaulette-sac-etc...	2 020	1,25	8 809		(6 789)	-77,07
CINTRES EPAULETTES...INTRA			622		(622)	-100,00
Adoucissants	130	0,08	628		(498)	-79,35
ADOUCISSANTS INTRA			328		(328)	-100,00
Lessives	3 952	2,45	23 489		(19 536)	-83,17
LESSIVES INTRACOM			2 838		(2 838)	-100,00
ACHATS EMBALLAGES	566	0,35	1 969		(1 404)	-71,28
R R R OBTENUS / ACHATS			(109)		109	100,00
Variation de stocks approvisionnements	836	0,52			836	
VAR STOC MAT 1è FOUR	836	0,52	(836)		1 673	200,00
Achats de sous-traitance	3 933	2,44			3 933	
ACHATS D'ETUDES ET DE PS	3 933	2,44	16 553		(12 621)	-76,24
Marge brute de production	149 914	92,91			149 914	
MARGES (Commerciale + Production)	149 914	92,91			149 914	
Achats non stockés matières et fournitures	17 000	10,54			17 000	
Gaz Naturel	1 989	1,23	12 083		(10 094)	-83,54
Electricité	7 915	4,91	33 753		(25 838)	-76,55
EAUX	2 645	1,64	19 268		(16 623)	-86,27
Carburant	1 897	1,18	6 748		(4 851)	-71,89
CARBURANT SP95	50	0,03	65		(15)	-23,23
Petites Fournitures	2 131	1,32	13 164		(11 034)	-83,81
Petits Matériels			26		(26)	-100,00
VETEMENT DE TRAVAIL			1 138		(1 138)	-100,00
FOURNITURES INTRACOM			137		(137)	-100,00
Fournitures administ.	374	0,23	3 161		(2 788)	-88,18
Autres charges externes	63 443	39,32			63 443	
Loyer mensuel	18 600	11,53	171 501		(152 901)	-89,15
LOCATION TPE	165	0,10	1 408		(1 244)	-88,29
Loyer citroën	779	0,48	40 983		(40 203)	-98,10
BPALC LOREQUIP BAIL	7 784	4,82			7 784	
LOACATION BANQUE POPULAIRE	6 785	4,20			6 785	
LEASCORP	711	0,44			711	
LEASCORP	91	0,06			91	
LOCATIONS MOBILIERES	2 960	1,83	11 713		(8 752)	-74,73
ENTRETIEN REPARATIONS	4 115	2,55	4 223		(108)	-2,56
Réparations mobiliers	(27)	-0,02	7 343		(7 370)	-100,37
MAINTENANCE	1 111	0,69	5 164		(4 053)	-78,49
PRIMES D'ASSURANCE	2 853	1,77	21 139		(18 286)	-86,50
AUTRES ASSURANCES	442	0,27	1 180		(738)	-62,52
FORMATION	3 780	2,34			3 780	
PERSONNEL INTERIMAIRE			898		(898)	-100,00

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 59

Détail des Soldes Intermédiaires (Production)

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois		01/01/0202 31/12/2024	21 876 mois	Variations	%
Honoraires				3 368		(3 368)	-100,00
HONORAIRES	3 078		1,91	30 869		(27 791)	-90,03
FRAIS D'ACTES	107		0,07	566		(459)	-81,06
PUBLICITE-RELATIONS PUBLIQUES	60		0,04	1 974		(1 914)	-96,96
PUBLICITE ANNONCES	3 400		2,11	5 391		(1 991)	-36,94
Décorations	45		0,03	219		(173)	-79,22
CADEAUX CLIENTELE	309		0,19	5 343		(5 034)	-94,22
POURBOIRES, DIVERS	5			150		(145)	-96,67
TRANSPORT SUR ACHAT	71		0,04	508		(437)	-86,03
TPS INTRACOM				78		(78)	-100,00
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	964		0,60	883		80	9,11
MISSIONS	1 371		0,85	3 549		(2 178)	-61,36
RECEPTIONS	170		0,11	3 458		(3 288)	-95,07
FRAIS AFFRANCHISSEMENT				174		(174)	-100,00
Frais F. Telecom	1 224		0,76	9 832		(8 608)	-87,55
SERVICES BANCAIRES ET ASS				40		(40)	-100,00
AUTRES FRAIS ET COMM.	842		0,52	5 325		(4 482)	-84,18
FRAIS CB	252		0,16	1 664		(1 412)	-84,87
COMM PRET	855		0,53	221		634	287,34
AUTRES SERV.EXT.DIVERS	541		0,34	1 045		(504)	-48,22
COTISATIONS DIVERSES				1 028		(1 028)	-100,00
Valeur ajoutée produite	**69 471**		**43,06**			**69 471**	
Subventions							
SUBVENTION EXPLOITATION				27 145		(27 145)	-100,00
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	**471**		**0,29**			**471**	
TAXE APPRENTISSAGE	157		0,10	375		(218)	-58,14
FORMATION PROFESS. CONTINUE	314		0,19	1 736		(1 422)	-81,91
TAXE APPRENTISSAGE				88		(88)	-100,00
Impôts, taxes & versements assimilés autres	**3 358**		**2,08**			**3 358**	
TAXE PROFESSIONNELLE	737		0,46	2 630		(1 893)	-71,98
AUTRES IMPOTS LOCAUX	423		0,26	2 008		(1 585)	-78,93
DROIT ENREGIST TIMBRES	384		0,24	174		210	120,24
CSG DEDUCTIBLE	1 814		1,12	13 689		(11 875)	-86,75
TAXES DIVERSES				95		(95)	-100,00
Salaires	**54 095**		**33,53**			**54 095**	
SALAIRES APPOINTEMENTS	31 624		19,60	142 714		(111 091)	-77,84
CONGES PAYES DIRECT	(884)		-0,55	2 605		(3 489)	-133,93
INDEMNITES CONGES PAYES	1 148		0,71	387		761	196,51
PRIMES GRATIFICATION	2 863		1,77	3 032		(169)	-5,58
INDEMNITES AVANTAGES DIVERS				1 650		(1 650)	-100,00
REMUNERATION EXPLOITANT	20 324		12,60	135 722		(115 398)	-85,03
Remboursements de charges de personnel	(980)		-0,61			(980)	
Cotisations sociales	**18 069**		**11,20**			**18 069**	
CHG DE SECU. SOCIALE ET PREVOY				(140)		140	100,00
COTISSATION URSSAF	3 311		2,05	8 825		(5 514)	-62,48
COTISATIONS MUTUELLES	520		0,32	1 726		(1 206)	-69,87
KLESIA RETRAITE	472		0,29	123		350	284,99
Klésia				1 436		(1 436)	-100,00
COTISATIONS ASSEDIC				2 206		(2 206)	-100,00
COTISATIONS AUTRES ORG.SOCIAUX	35		0,02	308		(273)	-88,68
RSI	8 363		5,18	56 268		(47 905)	-85,14
ACM IARD SANTE	2 144		1,33	13 569		(11 424)	-84,20
SWISSLIFE MADELIN	2 434		1,51	29 243		(26 810)	-91,68
MEDECINE TRAVAIL PHARMACIE	202		0,13	978		(776)	-79,35

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 60

Détail des Soldes Intermédiaires (Production)

	01/01/2025 31/12/2025 — 12 mois		01/01/0202 31/12/2024 — 21 876 mois	Variations	%
AURES CHARGES DE PERSONNEL	588	0,36	4 870	(4 282)	-87,93
CICE			(1 299)	1 299	100,00
Excédent brut d'exploitation	(6 522)	-4,04		(6 522)	
Autres produits d'exploitation	9 782	6,06		9 782	
PRO DIVERS GESTION COURANTE	9 782	6,06	185	9 597	N/S
Dotations aux amortissements et provisions	3 335	2,07		3 335	
DOT AMORT S/IMMO INCORP+CORP.			14 987	(14 987)	-100,00
DOT AMORT S/IMMO CORPORELLES	3 335	2,07	19 780	(16 445)	-83,14
DOTATIONS AUX AMORTISSEME			6 840	(6 840)	-100,00
Autres charges	440	0,27		440	
Redevances brevets, concession			150	(150)	-100,00
Différences Charges	5		334	(329)	-98,43
Pénalités et autres charges	135	0,08		135	
Pénalités et autres charges	300	0,19		300	
Résultat d'exploitation	(514)	-0,32		(514)	
Total des produits financiers	2			2	
PRODUIT PARTICIPATION	2		450	(448)	-99,58
Total des charges financières	660	0,41		660	
CHARGES D'INTERETS			45	(45)	-100,00
INT / EMPRUNT	660	0,41	3 361	(2 700)	-80,35
INTERETS BANCAIRES			1 245	(1 245)	-100,00
Résultat courant avant impôts	(1 173)	-0,73		(1 173)	
Produits exceptionnels					
PROD EXPLOI S/EX ANT			178	(178)	-100,00
Ecart de règlement Crédit			9	(9)	-100,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS			5 000	(5 000)	-100,00
Charges exceptionnelles					
CHARGES EXCEP./OP.GESTION			18	(18)	-100,00
PENALITES S/MARCHES			378	(378)	-100,00
AMENDES ET PENALITES			254	(254)	-100,00
AUTRES CHARGES EXCEP.OP GEST			200	(200)	-100,00
Chrges excep. / ex. antérieur			4 356	(4 356)	-100,00
Ecart de règlement Débit			4	(4)	-100,00
Résultat exceptionnel					
Résultat de l'exercice	(1 173)	-0,73		(1 173)	

Etats de l'annexe

Détail de l'Actif 10
Détail du Passif 12
Détail du Compte de Résultat 13
Soldes Intermédiaires de Gestion 16
Détail des Soldes Intermédiaires (Production) 17
******Etats de l'annexe****** 20
Règles et méthodes comptables 21
Immobilisations 24
Amortissements 25
Créances et dettes 26

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **71 584** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **171 134** euros et un total **charges** de **172 307** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-1 173** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :
- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
  - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
  - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
  - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture.

Aucun fait n'est à mentionner.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition inclus (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

La méthode de l'amortissement comptable d'un actif par composant n'est pas pertinente pour

Règles et Méthodes Comptables

l'entité car les éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments.

Conformément aux mesures de simplification introduites par le règlement CRC2005-09, pour les immobilisations non décomposables, les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'usage admises par la pratique, à savoir :

- Logiciel 3 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 5ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées suivant la méthode "du dernier pris d'achat connu" (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 64

Règles et Méthodes Comptables

Changement de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.
Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 65

Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement			4 393			4 393
	Instal technique, matériel outillage industriels			111 381			111 381
	Instal., agencement, aménagement divers			11 036			11 036
	Matériel de transport			920			920
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			1 106			1 106
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			128 837			128 837
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés			150			150
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			150			150
	TOTAL			128 987			128 987

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 66

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement				3 041		3 041
	Instal technique, matériel outillage industriels				109 003		109 003
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				389		389
	Matériel de transport				159		159
	Matériel de bureau, mobilier				1 106		1 106
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				**113 698**		**113 698**
	TOTAL				**113 698**		**113 698**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 67

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 558	21 558	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 204	3 204	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	59	59	
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 836	4 836	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	4 228	4 228	
	Charges constatées d'avance	2 325	2 325	
	TOTAL DES CREANCES	**36 209**	**36 209**	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	16 016	16 016		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	24 897	24 897		
	Personnel et comptes rattachés	4 777	4 777		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 733	7 733		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	318	318		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 913	1 913		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**55 653**	**55 653**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 390
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 676
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 913

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 68

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 091		14 091
Dettes fiscales et sociales	2 411		2 411
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
TOTAL	**16 502**		**16 502**

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 69

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 70

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	2 325		2 325
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	**2 325**		**2 325**

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 71

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 156,00	15,2500	17 629,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**1 156,00**	**15,2500**	**17 629,00**

CABINET ROUILLON	SARL A.J.D.P ET SERVICES	Page : 72

ETATS FISCAUX

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
(2026)
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012025** et clos le **31122025** — Régime simplifié d'imposition [X] — Régime réel normal [ ]
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [ ] — Si PME innovante [ ] — Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) [ ]

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
SARL A.J.D.P ET SERVICES	
SIRET **48368593900017**	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
2 rue des Clefs **68190 ENSISHEIM**	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante [ ] SIRET [ ]

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées : **Blanchisserie-teinturerie de d** — Si vous avez changé d'activité, cochez la case [ ]

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal
Bénéfice imposable au taux normal : 0 — Bénéfice imposable à 15% : — Déficit : 738
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% :

2. Plus-values
PV à long terme imposables à 15% : — PV à long terme imposables à 19% : — PV exonérées (art. 238 quindecies) :
Autres PV imposables à 19% : — PV à long terme imposables à 0% :

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations
Entreprise nouvelle art. 44 sexies [ ] — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A [ ] — Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A [ ] — Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies [ ] — Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies [ ]
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A [ ] — Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies [ ] — Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies [ ] — Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies [ ] — Autres dispositifs [ ]
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies [ ]
Sociétés d'investissements immobiliers cotées [ ] — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer – ou - selon le cas) : — Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI [ ]

F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)

Base d'imposition : — Chiffre d'affaires : — Taux d'imposition :

I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARTIME (CTM) (cf. notice n°2065-SD)

Base d'imposition : — Taux d'imposition :

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts :
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité :

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% :

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** — Si oui, indication du logiciel utilisé : ComptabiliteExpert

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
CABINET ROUILLON 2 Place du 11 Novembre 68140 MUNSTER Tél : 0389773414	Tél :

Identité du déclarant :
Date : 20052026 Lieu : ENSISHEIM
Qualité et nom du signataire : GERANT DOMINIQUE PAULY
Signature :

Examen de conformité fiscale (ECF) [ ] — *prestataire :*

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice : **SARL A.J.D.P ET SERVICES** — **31122025**

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus **(A préciser par nature sur les lignes e à h)**		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :
- SARL - tous les associés ;
- SCA - associés gérants ;
- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ;
- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants

Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

1	2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
SCHNEIDER NATHALIE 5 Rue de la Weiss 68240 SILGOLSHEIM FRANCE	1	2025					
PAULY Dominique 29 rue de la Gare 68190 ENSISHEIM FRANCE	1 155	2025	20 324				

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice

SARL A.J.D.P ET SERVICES

31122025

I	DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION	
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, **abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025**, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	31 624
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a *ter* et a *quater*)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)	
	Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
	Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise **SARL A.J.D.P ET SERVICES** — 2 rue des Clefs — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise — 68190 ENSISHEIM

SIRET 4 8 3 6 8 5 9 3 9 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 21

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028	128 837	030 113 698	15 138	
	Immobilisations financières* (1)		040	150	042	150	
	Total I (5)		044	**128 987**	048 **113 698**	**15 288**	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	4 641	066	4 641	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	21 558	070	21 558	
		Autres * (3)	072	12 327	074	12 327	
	Charges constatées d'avance *		092	2 325	094	2 325	
	Valeurs mobilières de placement		080	75	082	75	
	Disponibilités		084	15 370	086	15 370	
	Total II		096	**56 296**	098	**56 296**	
Total général (I + II)			110	**185 282**	112 **113 698**	**71 584**	

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	17 629	
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	1 585	
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134	(2 110)	
	Résultat de l'exercice	136	**(1 173)**	
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**15 931**	
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	16 016	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	24 897	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	12 827	
	Comptes courants d'associés	173	1 913	
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**55 653**	
Total général (I + II + III)		180	**71 584**	

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	128 987
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: **SARL A.J.D.P ET SERVICES** — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122025 (1)	Exercice N-1 clos le 31122024 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION — Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires 209)	210		
Production vendue biens (dont export et livraisons intracommunautaires 215)	214		
Production vendue services * (dont export et livraisons intracommunautaires 217)	218	161 350	
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
Production immobilisée *	224		
Subventions d'exploitation reçues	226		
Autres produits	230	9 782	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	**171 133**	
CHARGES D'EXPLOITATION — Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
Variation de stocks (marchandises) *	236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238	6 667	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*	240	836	
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)	242	84 376	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 737)	244	3 829	
Rémunérations du personnel *	250	54 095	
Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant 380 : 12 941)	252	18 069	
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)	254	3 335	
Dotations aux dépréciations	256		
Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	262	440	
Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
Total des charges d'exploitation (II)	264	**171 647**	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	**(514)**	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS — Produits financiers (III)	280	2	
Produits exceptionnels (IV)	290		
Charges financières (V)	294	660	
Charges exceptionnelles (VI) — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347	300		
Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348			
Impôts sur les bénéfices * (VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II – V – VI + VII)	310	**(1 173)**	
B - RÉSULTAT FISCAL — Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312		314 **1 173**
Réintégrations — Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
Provisions non déductibles*	322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	435	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions — Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 ; Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 ; Zone de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			342
ZFA NC (44 quaterdecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993			
Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR) 181			
dont divers* — Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 ; Déduction exceptionnelle sinistralité de conduite 641			350
dont divers* — Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647			
dont divers* — Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 ; Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649 ; Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352		354 **738**
Déficits — Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356		
Déficits antérieurs reportables :* 26 988 dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370		372 **738**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

DGFiP N° 2033-C 2026

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL A.J.D.P ET SERVICES**

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432 4 393	434	436 4 393	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442 111 381	444	446 111 381	
	Installations générales agencements divers	450	452 11 036	454	456 11 036	
	Matériel de transport	460	462 920	464	466 920	
	Autres immobilisations corporelles	470	472 1 106	474	476 1 106	
Immobilisations financières		480	482 150	484	486 150	
TOTAL		490	492 **128 987**	494	496 **128 987**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522 3 041	524	526 3 041
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532 109 003	534	536 109 003
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542 389	544	546 389
	Matériel de transport	550	552 159	554	556 159
	Autres immobilisations corporelles	560	562 1 106	564	566 1 106
TOTAL		570	572 **113 698**	574	576 **113 698**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

DGFiP N° 2033-D 2026

(4) RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SARL A.J.D.P ET SERVICES — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen-cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	26 988
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	26 988
Déficits de l'exercice			860	738
Total des déficits restant à reporter			870	27 726

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	4 578
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Montant de la TVA collectée		374	14 271
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	11 618
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	35 079

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.J.D.P ET SERVICES — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012025 et clos le : 31122025 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	2
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	161 350
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
TOTAL 1	106	**161 350**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	9 782
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	**9 782**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	27 600
Variation négative des stocks	145	836
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	25 568
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	440
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	**54 445**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	137	**116 688**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	116 688

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	161 350
Effectifs au sens de la CVAE			023	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	024	01/01/2025	160	31/12/2025
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 N° SIRET 48368593900017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.J.D.P ET SERVICES

ADRESSE (voie) 2 rue des Clefs

CODE POSTAL 68190 VILLE ENSISHEIM

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 156
TOTALISATION	905	2	TOTALISATION	906	1 156

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille PAULY Prénom(s) Dominique

Nom d'usage % de détention 99,91 Nb de parts ou actions 1 155

Naissance : Date N° département 68 Commune COLMAR Pays FRANCE

Adresse : N° Voie rue de la Gare

Code postal 68190 Commune ENSISHEIM Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)
N° de dépôt

(7) FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G 2026

1/0 (1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 N° SIRET 48368593900017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL A.J.D.P ET SERVICES**

ADRESSE (voie) **2 rue des Clefs**

CODE POSTAL **68190** VILLE **ENSISHEIM**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE **905**

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL A.J.D.P ET SERVICES	**48368593900017**	**9601B**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
2 rue des Clefs **68190 ENSISHEIM**		

	I. Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs *(tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)*	
b	Dont plus-value nette à court terme *(tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)*	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice *(tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)*	
B. Résultats relevants du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice *(pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)*	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI *(tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)*	
f	Dont moins-values à long terme ou deficits imputés au titre de l'exercice *(pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)*	

	II. Bénéfices soumis au taux réduit	
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

	III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

	IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

Taux réduit d'IS
Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL A.J.D.P ET SERVICES	**48368593900017**	**9601B**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
2 rue des Clefs **68190 ENSISHEIM**		

Participations détenues par d'autres sociétés à la clôture de l'exercice			
(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société mentionnée colonne (a)	(d) % participation détenu dans la sté mentionnée colonne (a)

Taux réduit d'IS
Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL A.J.D.P ET SERVICES	**48368593900017**	**9601B**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
2 rue des Clefs **68190 ENSISHEIM**		

Participations détenues à la clôture de l'exercice par des fonds communs de placement à risques, sociétés de capital-risques, sociétés de développement régional ou des sociétés financières d'innovation	
(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % participation

Taux réduit d'IS
Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL A.J.D.P ET SERVICES	**48368593900017**	**9601B**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
2 rue des Clefs **68190 ENSISHEIM**		

Modifications intervenues dans la composition du capital au cours de l'exercice			
Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

Taux réduit d'IS
(Article 219 - I - f du CGI)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SARL A.J.D.P ET SERVICES	**48368593900017**	**9601B**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
2 rue des Clefs **68190 ENSISHEIM**		

Le soussigné

- Nom et prénom :
- Qualité : GERANT DOMINIQUE PAULY

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le :
les dispositions de l'article 219-I-f du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit et s'engage en conséquence
à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 219.

Fait à : ENSISHEIM
Le : 20052026

Signature du déclarant



Certifié conforme à l'original

TRIBUNAL JUDICIAIRE
03 / AOUT 2026
COLMAR

A.J.D.P ET SERVICES
Société à responsabilité limitée au capital de 17 629 €
2 RUE DES CLEFS – 68190 ENSISHEIM
RCS COLMAR 483 685 939

RAPPORT SPÉCIAL DE LA GÉRANCE RELATIF AUX CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Madame, Monsieur,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'un de ses mandataires sociaux, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le Gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Conventions conclues antérieurement et tacitement reconduites

Rémunération (Mandat social)

La convention a été conclue antérieurement et tacitement reconduite entre la Société et Monsieur Dominique Pauly, Gérant associé de la Société.

RATIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION
- Période concernée : Rémunération au titre de l'ensemble de l'exercice.
- Rémunération : 20 324,00 €.
- Cotisations obligatoires : 8 363,00 €.
- Cotisations facultatives : 4 578,00 €.

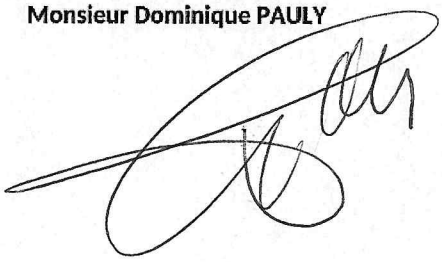
Nous vous prions de bien vouloir prendre acte des informations qui précèdent et de statuer sur les conventions ainsi présentées, conformément aux dispositions légales applicables.

Fait à ENSISHEIM,

Le 28/05/2026.

La Gérance

Monsieur Dominique PAULY



TRIBUNAL JUDICIAIRE
03 AOUT 2026
COLMAR

A.J.D.P ET SERVICES
Société à responsabilité limitée au capital de 17 629 €
2 RUE DES CLEFS – 68190 ENSISHEIM
RCS COLMAR 483 685 939
(ci-après la "Société")

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre examen les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 et de vous rendre compte de l'activité de la Société pendant ledit exercice.

Article 1 — Activité de la Société

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société

Activités principales de la Société lors de l'exercice écoulé

Blanchisserie-teinturerie de détail

Évolution du Chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2025, l'activité réalisée par la Société s'est traduite par un chiffre d'affaires de 161 350 € HT contre 161 128 € HT au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de l'activité à hauteur de 0,14 %.

Evolution des affaires

La concurrence très vive dans notre secteur mobilisera toutes nos énergies pour la recherche de nouvelles opportunités.

Nous continuerons par ailleurs à privilégier une gestion très prudente de nos frais généraux

1.2 Événements marquants

Au cours de l'exercice écoulé, aucun événement particulier ou significatif n'est intervenu de nature à affecter l'activité ou les conditions d'exploitation de la Société.

1.3 Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

1.4 Sanctions de l'Autorité de la concurrence

En application des dispositions de l'article L. 464-2 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a fait l'objet d'aucune condamnation pour pratiques anticoncurrentielles.

Article 2 — Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

2.1 Principaux risques et incertitudes

Nous vous informons que la Société n'a fait l'objet d'aucun facteur de risque susceptible d'affecter ses activités lors de l'exercice écoulé.

2.2 Evolution prévisible de la société et perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir de la Société n'appellent aucune remarque particulière.

2.3 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2025, date de la clôture de l'exercice, aucun évènement important n'est à signaler.

Article 3 — Examen des comptes et du résultat

3.1 Exposé sur les résultats économiques et financiers

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous indiquons que les comptes annuels de la Société, soumis à votre approbation, ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les années précédentes.

Produits d'exploitation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires hors taxes de la Société s'est élevé à 161 350 €, contre 161 128 € au titre de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 0,14 %.

Les autres produits d'exploitation se sont élevés à 9 782 € contre 12 € au titre de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 0 %.

Le montant total des produits d'exploitation ressort à 171 132 € contre 161 140 € au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 6,20 %.

Charges d'exploitation

Le montant des achats et variations de stocks s'est élevé à 7 503 € contre 6 434 € au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 16,61 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'est élevé à 84 376 € contre 70 064 € au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 20,43 %.

Le montant des Impôts et autres charges d'exploitation s'est élevé à 4 269 € contre 1 598 € au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 167,15 %.

Le montant des dotations aux amortissements s'est élevé à 3 335 € contre 6 670 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 50 %.

Le montant des dotations aux provisions s'est élevé à 0 € contre 0 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant total des charges d'exploitation a atteint 171 647 € contre 147 313 € au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 16,52 %.

Résultats

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -515 € contre 13 827 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -658 €, ressort à -1 173 € contre 13 644 € au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés nul

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se solde par une perte de 1 173 € contre un bénéfice de 9 169 € au titre de l'exercice précédent.

3.2 Proposition d'affectation du résultat

La Gérance propose d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 1 173 €, comme suit :

Affectation de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025

— Affectation de la perte au report à nouveau : 1 173 €

En conséquence de l'affectation ci-dessus décidée, la situation nette de la Société, avant et après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'établit comme suit :

	Avant affectation	Après affectation
Report à nouveau	-2 110,00 €	-3 283,00 €
Réserve légale	1 585,00 €	1 585,00 €
Réserves facultatives (autres réserves)	0,00 €	0,00 €
Capitaux propres	17 104,00 €	15 931,00 €

3.3 Charges non-déductibles et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

Il est précisé qu'aucune dépense ou charge de nature fiscalement non déductible n'a été enregistrée en comptabilité au cours de l'exercice écoulé.

3.4 Dividendes distribués antérieurement

La Collectivité des Associés prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'au titre des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

Article 4 — Activités financières

4.1 Utilisation des instruments financiers

L'utilisation d'instruments financiers par la Société au cours de l'exercice écoulé n'appelle aucune observation de la part de la gérance en raison de son manque de pertinence pour l'évaluation de l'actif, du passif, de la situation financière, des pertes et profits.

Article 5 — Succursales et établissements

5.1 Succursales

Nous vous indiquons que la Société n'a aucune succursale.

Article 6 — Conventions réglementées et prêts interentreprises

6.1 Conventions réglementées

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce comme suit :

Conventions conclues antérieurement et tacitement reconduites

Rémunération (Mandat social)

La convention a été conclue antérieurement et tacitement reconduite entre la Société et Monsieur Dominique Pauly, Gérant associé de la Société.

RATIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION
- Période concernée : Rémunération au titre de l'ensemble de l'exercice.
- Rémunération : 20 324,00 €.

• Cotisations obligatoires : 8 363,00 €.
• Cotisations facultatives : 4 578,00 €.

6.2 Prêts inter-entreprises

Nous vous indiquons que la Société n'a consenti aucun prêt d'une durée inférieure à trois ans, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, petites et moyennes entreprises ou entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant, conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3° bis, du Code monétaire et financier.

Article 7 — Participations lors de l'exercice écoulé

7.1 Prises de participation ou prises de contrôle au titre de l'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après les diverses informations obligatoires relatives aux prises de participation significatives ou aux prises de contrôle dans une autre société ayant son siège sur le territoire de la République française.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société n'a pris aucune participation significative ou contrôle dans une autre société ayant son siège sur le territoire de la République française.

7.2 Cession de participations au titre de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a cédé aucune participation dans une autre société ayant son siège sur le territoire de la République française.

7.3 Régularisation de participations croisées

La Société ne détient pas de participations croisées et n'a donc pas procédé à l'aliénation de parts sociales.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises et donner à la Gérance quitus de sa gestion pour l'exercice de référence.

Fait à ENSISHEIM,

le 28 mai 2026.

La Gérance

Monsieur Dominique PAULY



TRIBUNAL JUDICIAIRE
03 AOUT 2026
COLMAR

A.J.D.P ET SERVICES
Société à responsabilité limitée au capital de 17 629 €
2 RUE DES CLEFS – 68190 ENSISHEIM
RCS COLMAR 483 685 939
(ci-après la "Société")

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 12 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
le 12 juin,
à 19:00,

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société A.J.D.P ET SERVICES, Société à responsabilité limitée au capital de 17 629 €, divisé en 1 156 parts sociales de 15,25 € chacune, s'est réunie le 12 juin 2026, à 19:00, sur convocation faite par Monsieur Dominique PAULY, Associé et Gérant, au siège social de la Société, 2 RUE DES CLEFS – 68190 ENSISHEIM.

La convocation a été remise en main propre à chaque associé le 28 mai 2026.

La feuille de présence, signée par les associés présents ou représentés et accompagnée, le cas échéant, des pouvoirs des associés représentés, constate que les associés représentant la totalité du capital social sont présents ou représentés.

Les associés présents ou représentés constituent ensemble la collectivité des associés de la Société, ci-après « La Collectivité des Associés ».

Sont présents :

	Pleine propriété
- Madame Nathalie SCHNEIDER	1 part
- Monsieur Dominique PAULY	1 155 parts

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels le nombre total de parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée désigne Monsieur Dominique Pauly comme président de séance etMadame Nathalie SCHNEIDER, associée de la Société, comme Secrétaire de séance.

Le président de séance constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Il rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour ci-après arrêté.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la Gérance ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la Gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Information fiscale relative aux distributions antérieures
- Convention réglementée : Rémunération (Mandat social) ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition de la Collectivité des Associés les documents suivants :

- Une copie de la convocation remise en main propre à chaque associé ;
- La feuille de présence, accompagnée, le cas échéant, des pouvoirs des associés représentés ;
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ;
- Le rapport de gestion établi par la Gérance ;
- Le texte des projets de résolutions soumis à la Collectivité des Associés ;

Il déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires applicables ont été communiqués aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, dans les délais requis.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président de séance présente les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et fournit toutes explications utiles à leur sujet. Il met ensuite successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

—

PREMIÈRE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la Gérance

La Collectivité des Associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

La Collectivité des Associés prend acte qu'aucune dépense ni charge de nature fiscalement non déductible, au sens de l'article 39-4 du Code général des impôts, n'a été comptabilisée au cours de l'exercice écoulé.

La Collectivité des Associés donne à la Gérance quitus de l'exécution de son mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation du résultat

La Collectivité des Associés approuve la proposition de la Gérance et décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 1 173 €, dans les conditions ci-après arrêtées.

Affectation de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025

- Affectation de la perte au report à nouveau : 1 173 €

En conséquence de l'affectation ci-dessus décidée, la situation nette de la Société, avant et après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'établit comme suit :

	Avant affectation	Après affectation
Report à nouveau	-2 110,00 €	-3 283,00 €
Réserve légale	1 585,00 €	1 585,00 €
Réserves facultatives (autres réserves)	0,00 €	0,00 €
Capitaux propres	17 104,00 €	15 931,00 €

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

TROISIÈME RESOLUTION

Information fiscale relative aux distributions antérieures

La Collectivité des Associés prend acte, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'au titre des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

QUATRIÈME RESOLUTION

Convention réglementée - Rémunération (Mandat social)

La Collectivité des Associés, après lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, met aux voix la décision ci-après concernant la convention réglementée "Rémunération (Mandat social)".

Rémunération (Mandat social)

La convention a été conclue antérieurement et tacitement reconduite entre la Société et Monsieur Dominique Pauly, Gérant associé de la Société.

RATIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION

- Période concernée : Rémunération au titre de l'ensemble de l'exercice.
- Rémunération : 20 324,00 €.
- Cotisations obligatoires : 8 363,00 €.
- Cotisations facultatives : 4 578,00 €.

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CINQUIÈME RESOLUTION

Pouvoirs

La Collectivité des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, ainsi qu'à toute personne spécialement habilitée à cet effet, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales, réglementaires, administratives ou de publicité consécutives aux décisions qui précèdent.

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

—

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président de séance déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les président et secrétaire de séance.

Le Président de séance :

Monsieur Dominique PAULY

Le secrétaire de séance :

Madame Nathalie SCHNEIDER, associée de la Société

